



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **30 septembre 2019**

Délibération n° 2019-3822

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Ecoin sous la Combe - Opération globale de requalification - Individualisation complémentaire d'une autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Gomez

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mercredi 11 septembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 2 octobre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Brolquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Hémon (pouvoir à M. Artigny), Cachard (pouvoir à Mme Guillemot), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Vial (pouvoir à M. Vaganay), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Genin.

Conseil du 30 septembre 2019**Délibération n° 2019-3822**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Écoin sous la Combe - Opération globale de requalification - Individualisation complémentaire d'une autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Écoin sous la Combe à Vaulx en Velin fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

Dans le cadre du grand projet de ville (GPV) de Vaulx en Velin, l'opération de restructuration du quartier d'Écoin sous la Combe, localisée sur 10 ha entre l'avenue Georges Dimitrov, la rue Robert Desnos, l'avenue Eugène Henaff et la rue Paul Éluard, a été engagée dès 1997 par les 5 bailleurs présents qui ont procédé à la restructuration de leur patrimoine (144 logements démolis, plus de 1 000 logements réhabilités). Dès 1999, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon a approuvé le programme global de restructuration des espaces extérieurs et une 1^{ère} tranche de travaux à réaliser sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine. À partir de 2002, les autorisations de programme ont été mises en place afin de permettre la réalisation d'une opération d'aménagement d'ampleur pour un montant global de 31 135 000 € dont 30 123 650 € TTC sur le budget principal.

Cette opération d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine comprenait :

- la création d'une trame structurante d'espaces publics : rues, mails, place, parc, jardins partagés,
- la création d'îlots privatifs pour le compte des 5 bailleurs,
- la démolition de garages aériens et la reconstitution de cette offre de stationnement privative en surface mais également enterrée.

Cette opération est achevée. Les travaux ont été réceptionnés et remis aux différents gestionnaires en 2008 pour les garages enterrés et en 2009 pour les espaces extérieurs à l'exception du secteur de la rue Albert Camus qui a fait l'objet de réserves.

En effet, cette rue a été réalisée sur des garages enterrés remis à l'Opac du Rhône et à l'Opac du Grand Lyon. Les joints de dilatation posés permettaient la circulation de véhicules légers et non de véhicules lourds. Aussi, des fissures et dégradations sont apparues au niveau de la chaussée. Un contentieux a été engagé par la Métropole de Lyon auprès du Tribunal administratif qui a rendu un jugement positif en 2015 : les entreprises ont indemnisé la collectivité.

La présente délibération vise à mettre en place les financements pour réaliser les travaux de réparation de ces joints de dilatation rue Albert Camus, afin d'éviter que la chaussée ne se dégrade davantage.

L'enveloppe prévisionnelle de cette réparation s'élève à 185 000 € TTC dont 155 000 € TTC pour les travaux et 30 000 € pour les études et frais divers ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de réparation des joints de dilatation de la rue Albert Camus à Vaulx en Velin.

2° - Autorise monsieur le Président à signer les actes relatifs à la mise en œuvre de ces réparations.

3° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale n° 17 - Politique de la ville pour un montant de 185 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 85 000 € en 2019,
- 100 000 € en 2020,

sur l'opération n° OP17O0705.

Le montant total de l'autorisation de programme est donc porté à 31 320 000 € en dépenses et 16 671 157 € en recettes.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 octobre 2019.